

---

## Les éléments initiaux dans les énoncés à sujet inversé : une étude sur corpus

Catherine Fuchs

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/corpus/2436>

DOI : [10.4000/corpus.2436](https://doi.org/10.4000/corpus.2436)

ISSN : 1765-3126

### Éditeur

Bases ; corpus et langage - UMR 6039

### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2014

Pagination : 61-78

ISSN : 1638-9808

### Référence électronique

Catherine Fuchs, « Les éléments initiaux dans les énoncés à sujet inversé : une étude sur corpus », *Corpus* [En ligne], 13 | 2014, mis en ligne le 01 mai 2015, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/corpus/2436> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/corpus.2436>

---

© Tous droits réservés

## Les éléments initiaux dans les énoncés à sujet inversé : une étude sur corpus

Catherine FUCHS  
Lattice, CNRS/ENS (Paris)

### Introduction

L'étude présentée ici<sup>1</sup> porte sur les éléments initiaux dans les énoncés où le sujet est dit « inversé », c'est-à-dire se trouve placé à droite du verbe (et non pas à sa gauche).

Dans le corpus de départ considéré<sup>2</sup>, **9 745** énoncés comportent un sujet ; parmi ceux-ci, seuls **171** (soit moins de 2 %) ont un sujet inversé : c'est mon corpus d'étude. Ce faible nombre ne permet pas de faire des calculs statistiques réellement significatifs. Je donnerai néanmoins certaines indications chiffrées (rassemblées dans un tableau final) qui reflètent des tendances générales de la langue concernant les types d'inversion du sujet en français ; je préciserai également, au fil du texte, les affinités éventuelles entre types de structures et genres discursifs liés à telle ou telle discipline scientifique.

Conformément à la définition adoptée (cf. note 1), les *éléments initiaux* dans les énoncés à sujet inversé sont les constituants qui, en surface, précèdent le verbe (ou le sujet nominal, dans le cas particulier de l'inversion pronominale

---

<sup>1</sup> Cette étude s'appuie sur un travail collectif de réflexion et d'annotation accompli au sein du groupe EIOMSIT (Eléments Initiaux, Ordre des Mots, Structuration Informationnelle et Textuelle) du laboratoire LATTICE de 2010 à 2013. Les éléments initiaux (définis comme l'ensemble des éléments précédant le sujet) y étaient étudiés dans les énoncés assertifs correspondant à des propositions indépendantes ou à des « principales ».

<sup>2</sup> Ce corpus de départ est constitué d'articles scientifiques publiés dans 13 revues et relevant de diverses disciplines des sciences humaines et sociales (littérature, linguistique, anthropologie, droit, économie, histoire, information et communication) ; il est repris du corpus Chambers – Le Baron : <http://ota.ahds.ac.uk/desc/2527>.

complexe). Pour caractériser ces éléments et leur combinatoire, il serait inopérant de rester au niveau de la seule surface de l'énoncé : en effet, les constituants qui précèdent le verbe peuvent, selon les cas, participer ou non du noyau prédicatif constitué autour du verbe – ce qui leur confère un statut différent du point de vue de la construction de l'énoncé. Il est donc besoin de pouvoir se référer à une théorie de la structuration de l'énoncé.

J'adopterai ici la perspective théorique de la macrosyntaxe (cf. Blanche-Benveniste, 2008 et 2010 ; Le Goffic, 2008) qui analyse l'énoncé en termes de « noyau » (prédicatif) et de « périphériques » (préfixés, infixés ou suffixés), ce qui nécessite de distinguer la « *place* » d'un élément (en surface) et sa « *position* » (du point de vue de la structuration de l'énoncé) : la position est une place fonctionnellement étiquetée.

Dans les études sur l'inversion du sujet en français moderne, il est traditionnel de distinguer deux grands types. D'une part, l'inversion considérée comme grammaticale et obligatoire ; elle est liée à la suspension ou la modulation de l'assertion (on la trouve dans les questions et après certains adverbes modaux) et concerne l'inversion (simple ou complexe) du sujet *pronominal* (Guimier, 1997). D'autre part, l'inversion réputée stylistique et facultative ; elle se rencontre dans les énoncés assertés et concerne l'inversion du sujet *nominal* après des verbes généralement mono-actanciels (intransitifs, réfléchis ou passifs) (Lahousse, 2003). Ce second type se subdivise lui-même en deux sous-types : l'inversion nominale *complète* (où, dans le noyau, le verbe est précédé d'un constituant intra-prédicatif) et l'inversion nominale *absolue* (où il n'est précédé d'aucun constituant intra-prédicatif). Le plan du présent article suivra cette tripartition : j'étudierai les éléments initiaux, d'abord dans les énoncés à inversion pronominale (§ 1.), puis dans les énoncés à inversion nominale complète (§ 2.), et enfin dans les énoncés à inversion nominale absolue (§ 3.).

Sur les 171 énoncés à sujet inversé du corpus d'étude, 50 correspondent à une inversion pronominale, 97 à une inversion nominale complète et 19 à une inversion nominale absolue. Restent 5 énoncés correspondant à un cas très particulier (sorte

de survivance d'un état de langue ancien) : il s'agit de l'inversion du sujet (aussi bien pronominal – en inversion simple – que nominal) dans les incises **après une citation**. Exemples :

- (1) « *Que faire ?* », dirait Lénine. (droit)
- (2) *Que de « droit mou » serait-on tenté de clamer.* (droit)

Dans ce cas (que je n'étudierai pas plus avant), le verbe (verbe de parole ou équivalent) se trouve précédé en surface de la séquence rapportée, qui fonctionne comme complément d'objet direct du verbe.

### **1. Les éléments initiaux dans les énoncés à inversion pronominale**

Sur les 171 énoncés à sujet inversé, **50** (soit moins du tiers) comportent une inversion pronominale. Les énoncés interrogatifs ayant été exclus au départ, il s'agit uniquement de cas où l'inversion du pronom (inversion simple dans 25 cas, et inversion complexe dans 25 autres cas) est due à la présence à l'initiale d'un adverbe modulant ou suspendant l'assertion (cf. Guimier, 1997). Le plus fréquent est *ainsi* (à ne pas confondre avec le *ainsi* de manière dont il sera question plus bas, au § 2.2.3) ; on trouve également *peut-être*, *aussi*, *sans doute*, *au moins* et les tournures figées *toujours (est-il)*, *encore (faut-il)*.

Dans la plupart des cas, l'adverbe (qui fonctionne comme un périphérique lié) précède immédiatement le verbe (ou le sujet nominal, en cas d'inversion complexe) :

- (3) *Ainsi se croit-on entouré d'une multitude d'être invisibles, qui (...).* (littérature)
- (4) *Aussi mon ambition est-elle triple : (...).* (littérature)

Mais il arrive que soit intercalé entre les deux un adverbe comme *même*, *en effet* ou *aussi* (lui-même modifieur du premier adverbe) :

- (5) *Peut-être même éprouve-t-on un malin plaisir patriotique à (...).* (littérature)
- (6) *Peut-être en effet ce que je cherchais en Afrique était-il la capacité à sortir de moi-même (...).* (littérature)

ou bien un circonstant périphérique détaché, de type localisation spatiale (concrète ou abstraite) ou temporelle :

- (7) *Ainsi, parmi les pionniers de l'historiographie coloniale des sources orales, préférons-nous (...).* (littérature)
- (8) *Aussi, dans les semaines précédant le vote de la loi, les organes diocésains estiment-ils que (...).* (histoire)

On observe que, dans la très grande majorité des cas, l'inversion pronominale se trouve dans des articles portant sur la littérature ou sur l'histoire – disciplines qui, contrairement à d'autres, recourent peut-être plus volontiers à la modulation nuancée qu'à l'assertion tranchée, positive ou négative.

## **2. Les éléments initiaux dans les énoncés à inversion nominale complète**

Sur les 171 énoncés à sujet inversé, **116** (soit plus des deux tiers) comportent une inversion nominale. Et, parmi ces 116 inversions nominales, **97** sont des inversions nominales complètes (soit près de 57 % de tous les cas d'inversion du sujet, et plus de 83 % des cas d'inversion nominale).

Le verbe est immédiatement précédé d'un élément qui peut être un complément essentiel ou un complément accessoire intra-prédicatif. Cet élément fonctionne comme premier terme du noyau : il occupe la position « normalement » attribuée au sujet (lorsque celui-ci n'est pas inversé).

### **2.1 Le verbe est précédé par un complément essentiel**

Sur les 97 cas d'inversion nominale complète, **55** (soit plus de la moitié) ont un complément essentiel (attribut ou complément régi en *à* ou *de*) précédant immédiatement le verbe.

#### **2.1.1 Le verbe est précédé par un attribut**

Dans **14** de ces 55 cas (soit plus du quart), le complément essentiel qui précède le verbe est un attribut.

Les attributs les plus souvent rencontrés sont les adjectifs *nombreux*, *rare* et *tel* (qui expriment respectivement la quantification et la qualification) :

- (9) *Nombreux étaient ceux qui croyaient que (...).* (histoire)

*Les éléments initiaux dans les énoncés à sujet inversé*

- (10) *Tel est le cas du sabbat.* (anthropologie)

Ils sont eux-mêmes très souvent précédés d'un ou plusieurs périphérique(s) préfixé(s) :

- (11) *Or, tel fut bien le cas.* (économie)

- (12) *Dans la nouvelle loi, nombreuses sont les mesures restrictives (...).* (histoire)

Lorsqu'il y a plusieurs périphériques successifs, ceux-ci peuvent être tous des circonstants :

- (13) *Dans ces conditions, lorsque l'ONU décide de l'envoi d'une mission, rares sont ceux qui (...).* (droit)

ou bien (dans l'ordre) un connecteur discursif (*mais, or, et...*), puis un ou plusieurs circonstant(s) :

- (14) *Mais, après l'Indépendance, nombreux sont les écrivains marocains qui (...).* (littérature)

*2.1.2 Le verbe est précédé par un complément régi en à ou de*

Dans les **41** cas restants (soit près des trois quarts des 55 cas de verbes précédés d'un complément essentiel), il s'agit d'un complément régi en *à* ou en *de*. Les verbes gouvernant un complément en *à* étant plus nombreux que ceux qui régissent un complément en *de*, on s'explique qu'il y ait 35 cas en *à*, contre seulement 6 en *de*.

Les verbes (intransitifs, réfléchis ou passifs) rencontrés sont : s'ajouter ou être ajouté (très majoritaire), être associé, correspondre, s'opposer, se superposer, répondre (suivis de *à*) ; et découler, témoigner, être né, être tiré (suivis de *de*).

Contrairement à ce qui se passe dans le cas de l'attribut, il est frappant de constater qu'ici, le complément essentiel (occupant la position de premier terme du noyau) est à l'initiale absolue de l'énoncé, sans être précédé de périphériques préfixés. La seule exception rencontrée est la suivante, où l'adverbe initial (périphérique préfixé) marque un point de vue :

- (15) *Géométriquement, à chaque équation est associée une droite dans le repère orthogonal.* (économie)

Selon les cas, le complément régi qui précède le verbe renvoie anaphoriquement au contexte précédent (il est alors introduit par un démonstratif) :

- (16) *A cela sont venues s'ajouter des questions importantes, à savoir (...).* (droit)
- (17) *De ces deux problèmes d'asymétrie d'information découlent des effets incertains sur le prix des obligations internationales.* (économie)

ou bien réfère à du connu (il est alors introduit par le défini) :

- (18) *A la littérature coloniale et ethnographique s'oppose une littérature jaillissant de l'âme même des autochtones.* (littérature)
- (19) *De nos rencontres est né un livre auquel (...).* (littérature)

### **2.2 Le verbe est précédé par un complément accessoire intra-prédicatif**

Sur les 97 cas d'inversion nominale complète, **42** (soit moins de la moitié) ont un verbe immédiatement précédé par une localisation spatiale, temporelle ou notionnelle, qui fonctionne comme un complément accessoire intra-prédicatif et, à ce titre, occupe la première position du noyau. Les verbes sont généralement des verbes inaccusatifs – d'où la dénomination d'« inversion inaccusative » (cf. Marandin, 2003), ce qui peut aussi s'interpréter en termes de « construction induisant l'inaccusativité » (comme il a été montré sur l'anglais, cf. Mendikoetxea, 2006).

#### *2.2.1 Le verbe est précédé par un complément accessoire de localisation spatiale*

Dans **21** de ces 42 cas (soit exactement la moitié), le complément accessoire correspond à une localisation spatiale (concrète ou abstraite). C'est le cas classiquement appelé « inversion locative », au sens strict du terme (cf. Marandin, 1997 ; Gournay, 2008 ; Lahousse, 2011 : 63-73). Le verbe (toujours mono-actanciel) a un sémantisme de type apparition, disparition ou existence.

Le complément qui précède le verbe peut être un adverbe (notamment déictique : *ici, là...*) ou un groupe prépositionnel (en particulier référant à une ordination de lieux) :

*Les éléments initiaux dans les énoncés à sujet inversé*

(20) *A côté de ces deux ouvrages d'écrivains reconnus ont été produits également plusieurs récits de vie (...).* (littérature)

(21) *Au premier plan apparaissent trois voyageurs (...).* (histoire)

Il arrive qu'un périphérique (de type connecteur argumentatif, ou modalisateur) soit infixé entre ce complément initial et le verbe :

(22) *Ici pourtant s'arrête l'analogie structurale entre la nouvelle et le roman.* (littérature)

(23) *Ici peut-être intervient le facteur humain de l'entreprise.* (littérature)

En revanche, aucun périphérique préfixé ne précède le complément accessoire, qui est placé à l'initiale de l'énoncé – sauf, évidemment, si la structure à sujet inversé est elle-même précédée d'une subordonnée circonstancielle, qui fonctionne alors comme un périphérique préfixé :

(24) *Tandis que le narrateur avait retracé ses trajectoires dans leur intégralité depuis la messe jusqu'à sa visite chez Clotilde, dite « la Clotte », ici s'achève son omniscience.* (littérature)

*2.2.2 Le verbe est précédé par un complément accessoire de localisation temporelle*

Dans 12 des 42 cas où le verbe est précédé d'un complément accessoire intra-prédicatif (soit plus du quart), ce complément correspond à une localisation temporelle. Le verbe (toujours mono-actanciel) a le plus souvent un sémantisme de type apparition.

Le complément qui précède le verbe peut être un ad-  
verbe (*alors, puis...*) ou un groupe prépositionnel qui renvoie, selon les cas, à un repère temporel ponctuel ou à un intervalle de temps (borné ou non) :

(25) *Dès la Monarchie de Juillet s'amorce en effet une mutation profonde des rapports de la société à ce commerce (...).* (histoire)

(26) *Du temps court de l'événement au temps long des appropriations et des représentations se sont donc indissolublement tissés les liens (...).* (histoire)

- (27) *Au fil des saisons est apparu un désaccord fondamental au sujet de l'âge minimal pour le recrutement des enfants (...).* (droit)

Il arrive qu'un périphérique (de type connecteur discursif) soit préfixé à l'initiale, avant le complément accessoire :

- (28) *Mais alors intervient un nouvel élément conflictuel.* (littérature)
- (29) *Et peu à peu s'est formée en moi l'idée de rédiger avec lui son autobiographie.* (littérature)

### 2.2.3 *Le verbe est précédé par un complément accessoire de localisation notionnelle*

Dans 9 des 42 cas où le verbe est précédé d'un complément accessoire intra-prédicatif (soit à peine plus du cinquième), ce complément correspond à une localisation notionnelle. Le verbe (toujours mono-actanciel) a généralement un sémantisme de type apparition.

Le complément qui précède le verbe est, le plus souvent, l'adverbe de manière *ainsi* (il s'agit du *ainsi* de *Ainsi parlait Zarathoustra*, et non pas celui de la modulation de l'assertion évoqué plus haut au § 1.) :

- (30) *Ainsi s'explique la rapidité avec laquelle ils adoptent et maîtrisent les nouveaux procédés publicitaires.* (histoire)

Ce peut aussi être un groupe introduit par la préposition *par*, marqueur de l'instrument :

- (31) *Par de véritables réseaux de compétences structurés autour de hauts responsables adventistes dans leur secteur professionnel s'érigent des structures qui (...).* (anthropologie)

### 2.3 *De l'intra-prédicativité à l'extra-prédicativité*

Du point de vue de la structuration de l'énoncé, l'inversion nominale complète correspond à un noyau prédicatif où le verbe occupe la seconde position et le complément – essentiel ou accessoire – la première. Comme on l'a vu, ces deux positions respectives au sein du noyau ne se projettent pas nécessairement sur des places correspondantes dans l'énoncé de surface, du fait de la présence possible de périphériques préfixés ou infixés.

Par ailleurs, les différents cas d'inversion nominale complète qui viennent d'être évoqués couvrent un *continuum* en matière de lien entre le verbe et le complément qui le précède au sein du noyau : cela vaut aussi bien du complément essentiel ou complément accessoire qu'à l'intérieur même de chacun de ces types de compléments.

De l'attribut (coalescent à la copule) au complément régi (constituant fortement relié au verbe, mais autonome), la force du lien au verbe décroît déjà quelque peu. De la localisation spatiale à la localisation temporelle, puis de cette dernière à la localisation notionnelle, l'affaiblissement du lien s'accroît encore : en effet, contrairement à l'espace, le temps (et *a fortiori* la manière ou l'instrument) n'instaure pas l'existence, mais sert simplement de cadre (cf. Carlier & Sarda, 2010).

La *frontière* entre complément accessoire intra-prédicatif (occupant la première position du noyau) et périphérique extra-prédicatif (extérieur au noyau) est donc instable : l'analyse bute très souvent sur ce point d'embarras théorique, qui reflète une zone de turbulence et d'instabilité du français contemporain. Une *évolution* (cf. Fuchs, à par.) semble être actuellement en cours chez les locuteurs, évolution qui tend à traiter comme des périphériques détachés (« circonstants ») ce que la norme grammaticale considère comme des constituants intra-prédicatifs (« compléments ») ; cette évolution touche d'ailleurs, non seulement les compléments accessoires, mais aussi les compléments régis (cf. Fuchs, 2013a).

Dans le corpus étudié, on observe effectivement que les scripteurs hésitent souvent, au plan de la *punctuation*, entre deux solutions : ou bien lier le complément au verbe (comme le prévoit la norme), ou bien le détacher par une virgule (pratique qui se répand de plus en plus). A preuve la présence de la virgule dans les exemples suivants :

- (32) *Et en 1920, est créé le poste de « conseiller technique pour les affaires religieuses » auprès du ministère des Affaires étrangères (...).* (histoire)
- (33) *Entre ces deux dates, se jouent la naissance et mort du genre.* (littérature)

- (34) *Par effet d'entraînement, suit la crise politique.* (information-communication)

La virgule se retrouve même après des adverbes comme *puis* ou *là* (ce dernier étant pourtant très lié à la copule, dans l'exemple considéré) :

- (35) *Puis, s'ajoute la charge de commissaire au tribunal des petites causes qui fait son apparition en 1821.* (histoire)
- (36) *Là, semble être le principal effet de la relativisation des principes de l'adventisme aux Antilles par les adventistes antillais dans l'hexagone.* (anthropologie)

Cette évolution de l'intégré intra-prédicatif au détaché extra-prédicatif (cadratif) revient à « sortir » le complément de la première position du noyau. On se trouve alors devant un cas de figure où le verbe (suivi du sujet inversé) n'est plus précédé en surface d'aucun constituant intra-prédicatif. Cela nous conduit tout naturellement au deuxième sous-type d'inversion nominale : l'inversion dite « absolue » (cf. Le Bidois, 1952 : 19-33 ; Jonare, 1976 : 25-43 ; Gournay, 2006 ; Lahousse, 2011 : 74-90).

Précisons enfin que les énoncés à inversion nominale complète se rencontrent dans des articles relevant de toutes les disciplines scientifiques étudiées, sans prédominance particulière de l'une d'entre elles (sinon, évidemment, de l'histoire en ce qui concerne les énoncés à compléments accessoires temporels antéposés au verbe).

### **3. Les éléments initiaux dans les énoncés à inversion nominale absolue**

Sur les 171 énoncés à sujet inversé, **19** seulement comportent une inversion nominale absolue (soit moins du cinquième de tous les cas d'inversion du sujet, et à peine plus de 16 % des cas d'inversion nominale). C'est donc un type d'inversion du sujet nettement moins fréquent que l'inversion nominale complète.

La particularité de l'inversion absolue est que le verbe n'est pas précédé d'un constituant intra-prédicatif susceptible d'occuper la première position du noyau (celle du sujet non inversé, ou celle du complément – essentiel ou accessoire – en cas d'inversion du sujet). Cette absence, qui pose problème du

point de vue théorique, peut en fait résulter de **deux configurations distinctes** (cf. Fuchs 2013b). Soit l'absence correspond à l'effacement d'un complément (par anaphore implicite) : c'est alors un cas particulier d'inversion inaccusative. Soit l'absence correspond à une place vidée et liée au sujet placé après le verbe : c'est alors une inversion dite « élaborative » (cf. Marandin, 2003 : 354).

### **3.1 Les éléments initiaux dans les énoncés à inversion absolue inaccusative**

Sur les 19 énoncés à inversion absolue, **13** (soit plus des deux tiers) sont de ce type.

En surface, le verbe se trouve **toujours** placé à l'initiale absolue de l'énoncé, et n'est précédé d'aucun élément (ni constituant intra-prédicatif, ni périphériques préfixés).

On retrouve les mêmes types de verbes monoactanciels (au sémantisme d'apparition, de disparition, ou d'existence) que dans les inversions complètes inaccusatives. Le constituant intra-prédicatif absent pourrait être restitué à partir du contexte gauche (noté entre crochets droits dans le premier exemple ci-dessous) :

- (37) *[Entre le 21 et le 27 juin Le Moniteur fournit divers récits de la bataille.] Se succèdent Napoléon, le général Drouot, le maréchal Ney dans son intervention à la Chambre des pairs le 22 juin, et plus curieusement, la traduction de la relation de Wellington. (histoire) - (c'est-à-dire : « Dans ces récits se succèdent ... »)*
- (38) *S'ajoutent « les originaires », ceux qui ont au moins un parent antillais natif. (anthropologie) - (c'est-à-dire : « A ceux qui viennent d'être mentionnés s'ajoutent... »)*

La première position du noyau comporte en quelque sorte la trace d'une anaphore (implicite) avec l'acquis de situation décrit dans l'énoncé précédent. D'où le fait que l'on retrouve parfois, intercalé entre le verbe et le sujet, un adverbe anaphorique qui ré-ancre cet acquis :

- (39) *Se révèle ainsi la dernière piste ouverte en début de ces pages, à savoir l'existence d'une structure étatique locale informelle. (histoire)*

- (40) *Se pose alors le problème de savoir si l'on peut réellement rire de tout.* (linguistique)
- (41) *Viennent ensuite, par leur importance, les ventes des vêtements mis en nantissement au Mont-de-Piété.* (histoire)

C'est un type d'inversion du sujet que l'on rencontre plus particulièrement dans des récits (d'où sa présence surtout dans des articles sur la littérature ou sur l'histoire).

### **3.2 Les éléments initiaux dans les énoncés à inversion (quasi-) absolue élaborative**

Sur les 19 énoncés à inversion absolue, seuls 6 (soit à peine un tiers) illustrent ce type.

Les caractéristiques de ce type très particulier d'inversion absolue sont très différentes de celles du précédent. Les verbes ne sont contraints ni syntaxiquement (ils peuvent avoir un complément d'objet direct) ni quant à leur sémantisme intrinsèque ; en revanche, ils sont employés à des formes (temps génériques, passifs...) qui construisent un effet de *vérité générale*, hors situation particulière. L'inversion élaborative est réservée à des genres discursifs spécifiques : textes de lois, règlements juridiques, définitions scientifiques, proverbes, etc. On ne s'étonnera donc pas qu'elle soit essentiellement présente dans les articles de droit (et, dans une moindre mesure, dans ceux d'économie).

La première position du noyau est en quelque sorte « vidée », tout en restant liée au sujet placé à droite du verbe : elle marque simplement la fonction de premier argument du prédicat (glose : *le... qui V...*), fonction qui se trouve co-indexée au lexème sujet postposé (glose : *le... qui V, c'est S*). Il n'y a ici aucune anaphore avec un quelconque contexte précédent, mais une opération d'identification entre la fonction de premier argument et le sujet inversé (ainsi focalisé) :

- (42) *Sont prisonniers de guerre, au sens de la présente Convention, les personnes qui, appartenant à l'une des catégories suivantes, sont tombées au pouvoir de l'ennemi : (...).* (droit) - (c'est-à-dire : « Ceux qui sont prisonniers de guerre, au sens de la présente Convention, ce sont les personnes qui (...) »)
- (43) *Sont successivement introduits dans l'équation la variable muette (Dopen) de Sachs et Warner (1995) déjà utilisée, le*

*Les éléments initiaux dans les énoncés à sujet inversé*

*niveau des barrières tarifaires (BT) et l'appartenance à une zone de libre-échange : Due, Dalena et Dasean, variables indicatrices de l'appartenance respectivement à l'Union européenne, l'Alena et l'Asean. (économie) - (c'est-à-dire : « Les éléments qui sont successivement introduits dans l'équation sont la variable (...), le niveau (...) et l'appartenance (...) »)*

Il s'agit de caractériser le sujet et les référents qu'il recouvre, d'où la présence fréquente d'énumérations :

- (44) *Sont particulièrement dénoncées les atteintes aux grands principes républicains : la liberté de conscience et l'égalité devant la loi. (histoire)*

L'inversion élaborative se distingue également de l'inversion absolue inaccusative par le fait que le verbe, bien que précédé d'une première position vide dans le noyau, n'est pas nécessairement placé à l'initiale absolue de l'énoncé : l'inversion n'est donc « absolue » qu'au sein du noyau. Il peut arriver, en effet, que le verbe soit précédé de périphériques préfixés (circonstants spatio-temporels) :

- (45) *Suite à l'adoption de cette loi, sont alors protégés contre la compétence de la CPI les ressortissants américains résidant aux Etats-Unis et ceux remis éventuellement de façon ad hoc à la Cour si le Président américain décidait de recourir aux prérogatives que lui confère la section 2008 de la loi. (droit)*

**En bref**

Dès lors que le sujet est inversé et placé à droite du verbe, le nombre de constituants précédant ce dernier est relativement **réduit**. Il s'agit essentiellement de l'élément occupant la **première position du noyau** : séquence citée (dans l'inversion après citation), adverbe modulant ou suspendant l'assertion (dans l'inversion pronominale), complément intraprédicatif essentiel ou accessoire (dans l'inversion nominale complète), élément vide dans l'inversion nominale absolue ou quasi-absolue. Outre cet élément, on peut trouver un nombre limité de **périphériques** (préfixés devant le noyau ou infixés, au sein du noyau, entre le premier élément et le verbe) – sauf dans l'inversion absolue, où le verbe est placé à l'initiale. Ces périphériques sont soit des connecteurs discursifs, soit des circonstants spatio-temporels.

Pour ce qui est des *genres*, deux points saillants sont à noter (outre la récurrence des constituants temporels dans les articles d'histoire) : d'une part, la prédominance de l'inversion pronominale (après un adverbe modulant ou suspendant l'assertion) dans les articles sur la littérature ou l'histoire ; d'autre part, la très forte corrélation entre inversion nominale (quasi-) absolue de type élaborative et les articles juridiques.

### Récapitulatif des structures rencontrées dans le corpus

(les crochets pointus entourent le noyau ; les éléments initiaux sont soulignés en jaune)

#### (0) Inversions après citation

inv. pronominales simples :

< citation + verbe + pronom sujet >

inv. nominales :

< citation + verbe + sujet nominal >

#### (1) Inversions pronominales

inv. pronominales simples :

périphérique lié (+ périphérique infixé) < verbe + pronom sujet >

inv. pronominales complexes :

périphérique lié (+ périphérique infixé) < sujet nominal + verbe + pronom sujet >

#### (2) Inversions nominales complètes

(2.1) (périphérique(s) préfixé(s)) + < ct. essentiel + verbe + sujet nominal >

(2.1.1) (périphérique(s) préfixé(s)) + < attribut + verbe + sujet nominal >

(2.1.2) (périphérique(s) préfixé(s)) + < ct. régi + verbe + sujet nominal >

(2.2) (périphérique(s) préfixé(s)) + < ct. accessoire intra-pd. + verbe + sujet nominal >

(2.2.1) (périphérique(s) préfixé(s)) + < loc. spatiale + verbe + sujet nominal >

*Les éléments initiaux dans les énoncés à sujet inversé*

(2.2.2) (périphérique(s) préfixé(s)) + < loc. temporelle + verbe + sujet nominal >

(2.2.3) (périphérique(s) préfixé(s)) + < loc. notionnelle + verbe + sujet nominal >

**(3) Inversions nominales absolues**

(3.1) inv. absolues inaccusatives :

< ( ) + verbe + sujet nominal >

(3.2) inv. (quasi-)absolues élaboratives :

(périphérique(s) préfixé(s)) + < ( ) + verbe + sujet nominal >

**Récapitulatif des décomptes sur le corpus**

**9.745 énoncés comportant un sujet** = corpus de départ

**171 énoncés à inversions du sujet** = corpus d'étude (= 1,75 % du corpus de départ)

• **5 inversions** (pronominales ou nominales) **après citation** (= 2,9 % du corpus d'étude)

• **50 inversions pronominales** (25 simples, 25 complexes) (= 29,2 % du corpus d'étude)

• **116 inversions nominales** (= 67,8 % du corpus d'étude)

**97 inversions nominales complètes** (= 56,7 % du corpus d'étude et 83,6 % des inv. nominales)

• **55 avec ct. essentiel** (= 32,1 % du corpus d'étude, 47,4 % des inv. nominales et 56,7 % des inv. nom. complètes)

- 14 avec attribut (= 0,8 % du corpus d'étude, 12 % des inv. nominales et 14,4 % des inv. nom. complètes et 25,4 % des ct. essentiels)

- 41 avec ct. régi en *à* ou *de* (= 23,9 % du corpus d'étude, 35,3 % des inv. nominales, 42,2 % des inv. nom. complètes et 74,5 % des ct. essentiels)

• **42 avec ct. accessoire intra-prédicatif** (= 24,5 % du corpus d'étude, 36,2 % des inv. nominales et 43,2 % des inv. nom. complètes)

- 21 avec loc. spatiale (= 12,2 % du corpus d'étude, 18,1 % des inv. nominales, 21,6 % des inv. nom. complètes et 50 % des ct. accessoires intrapd.)

- 12 avec loc. temporelle (= 7 % du corpus d'étude, 10,3 % des inv. nominales, 12,3 % des inv. nom. complètes et 28,5 % des ct. accessoires intrapd.)

- 9 avec loc. notionnelle (= 5,2 % du corpus d'étude, 7,7 % des inv. nominales, 9,2 % des inv. nom. complètes et 21,4 % des ct. accessoires intrapd.)

**19 inversions nominales absolues** (= 11,1 % du corpus d'étude et 16,3 % des inv. nominales)

• 13 *inaccusatives* (= 7,6 % du corpus d'étude, 11,2 % des inv. nominales et 68,4 % des inv. nom. absolues)

• 6 *élaboratives* (= 3,5 % du corpus d'étude, 5,1 % des inv. nominales et 31,5 % des inv. nom. absolues)

### Références bibliographiques

- Blanche-Benveniste C. (2008). « De quelques rapports entre données, textes et grammaire », in D. Van Raemdonck (dir.), *Modèles syntaxiques : la syntaxe à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle*. Bruxelles : Peter Lang, 297-328.
- Blanche-Benveniste C. (2010). *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys.
- Carlier A. & Sarda L. (2010). « Le complément de la localisation spatiale : entre argument et adjectif », in Franck Neveu et al. (dir.), *CMLF 2010 - 2<sup>e</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française*, publié en ligne : 12 juillet 2010, CMLF 2010, 138.
- Fuchs C. (à par.). « A Paradoxical Case of Locative Inversion in French », in L. Sarda et al. (dir.), *Adverbials in Use : from Predicative to Discursive Functions*. Louvain-la-Neuve : UCL Publishers.
- Fuchs C. (2013a). « Le détachement d'objets indirects antéposés dans des énoncés à sujet inversé », *Journal of French Language Studies* 23/2 : 179-192.

- Fuchs C. (2013b). « L'inversion absolue en français : deux types d'absence à l'initiale », in L. Fesenmeier *et al.* (dir.), *L'absence au niveau syntagmatique. Fallstudien zum Französischen, Analecta Romanica 80*. Frankfurt : Klosterman, 201-217.
- Gournay L. (2006). « Qu'est-ce qui distingue l'inversion absolue de l'inversion locative en français ? », *Linguisticae Investigationes* 29/1 : 91-102.
- Gournay L. (2008). « L'inversion locative : un cas particulier de prédication », *Faits de Langue* 31-32 (*La Prédication*) : 263-275.
- Guimier Cl. (1997). « La place du sujet clitique dans les énoncés avec adverbe initial », in C. Fuchs (dir.) : *La place du sujet en français contemporain*. Louvain-la-Neuve : Duculot, 43-96.
- Jonare B. (1976). *L'inversion dans la principale non interrogative en français contemporain*. Stockholm : Almqvist och Wiksell.
- Lahousse K. (2003). « La complexité de la notion de topique et l'inversion du sujet nominal », *Travaux de Linguistique* 47 : 111-136.
- Lahousse K. (2011). *Quand passent les cigognes : le sujet nominal postverbal en français moderne*. Presses universitaires de Vincennes.
- Le Bidois R. (1952). *L'inversion du sujet dans la prose contemporaine*. Paris : d'Artrey.
- Le Goffic P. (2008). « Phrase, séquence, période », in D. Van Raemdonck (dir.), *Modèles syntaxiques : la syntaxe à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle*. Bruxelles : Peter Lang, 329-356.
- Marandin J.M. (1997). *Dans le titre se trouve le sujet, ou l'inversion locative en français*. Mémoire d'habilitation. Université Paris-VII.
- Marandin J.M. (2003). « Inversion du sujet et discours dans les langues romanes », in D. Godard (dir.), *Les langues romanes. Problèmes de la phrase simple*. Paris : CNRS Editions, 345-392.

C. FUCHS

Mendikoetxea A. (2006). « Unergatives that “become” unaccusatives in English locative inversion structures : a lexical-syntactic approach », in C. Copy & L. Gournay (dir.), *Points de vue sur l'inversion*. Paris : Ophrys, 133-155.